



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DEPARTEMENT
de la CHARENTE-MARITIME

COMMUNE D' ANDILLY

TOURNÉE ANNUELLE
DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX
PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que **Mme MAYORAL**,
Géomètre du Cadastre sera de passage en commune :

du 24 octobre au 31 décembre 2025

afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation
cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du
territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A ..ANDILLY....., le 08..octobre..2025



Le Maire,
S. FAGOT